



21-25 FEB 2022  
#UCLGMEETS

UCLG  
CGLU

## **Voyager en Espagne**

### Informations du [site Internet](#) du **ministère de la Santé espagnol**

#### **Formulaire de contrôle sanitaire**

Toutes les personnes qui se rendent en Espagne depuis un autre pays (y compris les enfants de tout âge, les voyageurs en transit et les résidents en Espagne qui rentrent chez eux), doivent remplir le formulaire de contrôle sanitaire associé à leur voyage. Si vous voyagez par avion, vous pouvez le faire via le site Web [www.spth.gob.es](http://www.spth.gob.es) ou l'application Spain Travel Health-SpTH (disponible pour Android et iOS).

Après avoir rempli le formulaire, vous obtiendrez un code QR que vous devrez présenter à la fois au moment de l'embarquement et à votre arrivée en Espagne lors des contrôles sanitaires.

À l'heure actuelle, il n'est pas obligatoire de présenter un formulaire si le voyage en Espagne se fait par voie terrestre.

#### **Certificat COVID de l'UE**

Le 17 mars 2021, la Commission européenne a adopté une proposition législative visant à créer un certificat numérique pour faciliter la libre circulation en toute sécurité des citoyens dans l'UE pendant la pandémie de COVID-19. Le certificat numérique COVID de l'UE est valable dans tous les États membres de l'UE et délivré par les autorités compétentes des pays de l'UE.

Les certificats de vaccination, de tests de diagnostic ou de guérison COVID-19 délivrés par les pays avec lesquels l'UE a établi une équivalence auront le même statut qu'un certificat de l'UE. Ces pays peuvent être consultés sur le site Internet de l'Union européenne.

#### **Autres certificats**

Les passagers de pays tiers qui remplissent les conditions d'entrée en Espagne peuvent voyager en présentant l'un des certificats suivants, pour autant qu'ils remplissent les mêmes conditions que le certificat numérique COVID de l'UE :

- un certificat de vaccination contre le COVID-19,
- un test de diagnostic négatif effectué dans les 72 heures (PCR) / 24h (test antigénique) suivant l'arrivée,
- un certificat de guérison du COVID-19

Les  
gouvernements  
locaux et  
régionaux  
avancent avec  
le même élan

Si vous venez d'un pays à HAUT RISQUE, lors des contrôles sanitaires à l'arrivée en Espagne, il vous sera demandé votre code QR SpTH ainsi qu'un certificat de vaccination ou de guérison et, en plus, un certificat de test de diagnostic du SRAS-CoV-2 avec un résultat négatif.

### Si vous avez besoin de faire un test PCR pendant votre séjour à Barcelone :

Si vous avez besoin de faire un test PCR pendant votre séjour à Barcelone :

Il y a un laboratoire à 3 minutes à pied de l'hôtel Catalonia Ramblas, où se tiendront les réunions. Vous pouvez vous y rendre sans rendez-vous préalable ou, si vous préférez, l'hôtel peut vous aider à prendre contact avec le laboratoire et à fixer un rendez-vous.

L'adresse du **laboratoire** est la suivante

#### **Creu Blanca**

Carrer Pelai 40

08001 Barcelone

<https://pelai.creu-blanca.es/en/contacto.html>

Heures d'ouverture : 08h30-20h00

Coût d'un test PCR régulier : 90 € (résultats en 48h)

Coût d'un test PCR urgent : 105 € (test le matin, résultats le jour même avant 20h00)

